



PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 9 h 30, le 19 juillet 2007.

Sont présents :

M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Est absente :

Mme Andrée P. Boucher, mairesse de la Ville de Québec, présidente

Les membres du Comité exécutif provenant de la Ville de Lévis, soit Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de Lévis ainsi que Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis ne participent pas à la rencontre dont l'objet concerne exclusivement les membres du Comité exécutif de la Rive-Nord.

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
Mme Linda Bélanger, préposée au secrétariat

OBJET DE LA SÉANCE : PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) RIVE-NORD

a) Site Internet du PGMR – octroi d'un contrat

Ouverture de la séance

Monsieur Ralph Mercier ouvre et préside la séance avec l'assentiment des participants à la rencontre. Il est constaté le quorum constitué de la majorité (2) des membres du Comité exécutif en excluant les membres provenant de la Ville de Lévis.

En l'absence du secrétaire de la CMQ actuellement en vacances, les membres sont unanimes à désigner monsieur Marc Rondeau, directeur général, pour agir comme secrétaire de la séance.

PGMR / Choix du mandataire, refonte du site Internet

Résolution n° E-2007-54

De retenir la firme Parenthèses Communications pour réaliser la refonte du site Internet PGMR de la CMQ, le tout suivant les documents de soumission et la recommandation du comité sur l'évaluation des offres reçues.

D'autoriser un montant de 38 555 \$, incluant les taxes, pour la réalisation de cette refonte du site Internet PGMR de la CMQ.

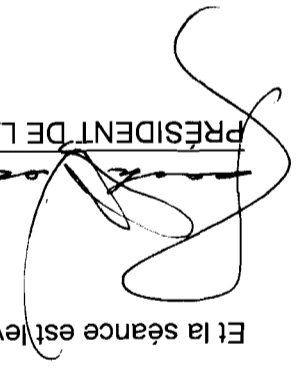
D'autoriser le directeur général de la CMQ ou, en son absence, le secrétaire-trésorier, à signer, s'il y a lieu, le contrat à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence :
Certificat du
trésorier :
Responsable :
CT-2007-150
Coordonnateur aux communications et aux consultations

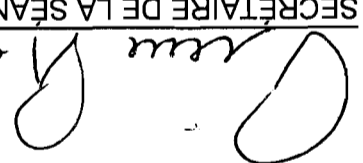
Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.



PRÉSIDENT DE LA SÉANCE



SECRÉTAIRE DE LA SÉANCE